



# LES CLÉS

## DE SAINT PIERRE

**Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux**

---

*n°2 - février 2026*

### **Croire pour aimer**

Le mois de février ouvre déjà nos cœurs à l'aventure de notre futur Carême. On se souvient du récit biblique de saint Philippe qui avait aidé le ministre de la reine d'Éthiopie à reconnaître le Christ dans ce « serviteur souffrant » dont parlait le prophète Isaïe (Actes ch.8) . De même, sur le chemin d'Emmaüs, Jésus lui-même avait éclairé deux disciples en leur expliquant que la souffrance et la croix faisaient partie du dessein de Dieu pour le salut du monde (Luc, 24). Ces récits nous rappellent ce qu'il convient de faire en ce temps liturgique de la Septuagésime et des dimanches suivants : prendre le temps de méditer sur ce qui va arriver. Ou, comme le disait Saint Augustin : « comprendre pour croire » et puis « croire pour aimer ». Février n'impose rien encore, mais il prépare, il murmure, il invite. Il nous offre un temps discret pour ouvrir l'Évangile, relire notre vie et ajuster notre regard. Entrons donc doucement, mais sincèrement, dans cette marche intérieure qui nous conduira vers le temps du Carême et vers le Christ de la Croix.

Abbé Guilhem Le Coq

## **PRIERE POUR LE CAREME**

O Jésus, mon Seigneur et mon Sauveur, pendant ce Carême,  
je veux m'unir à vous, priant et jeûnant au désert,  
à vous qui avez voulu souffrir et vous humilier pour moi.

Par votre solitude et votre silence,  
détachez-moi des créatures et attirez-moi à vous.

Par votre faim et vos privations,  
ouvrez-moi à vos grâces et dilatez mon désir de vous.

Par vos tentations et vos souffrances,  
fortifiez-moi dans mes combats.

Et par votre retour en votre vie publique,  
apprenez-moi à vivre avec vous et en vous,  
afin que dans le monde et les épreuves,  
rempli de vous et de votre vie,  
Je ne rayonne que vous et votre joie.

Ainsi soit-il.

Cardinal de Bérulle

**Samedi 7 mars 2026 !**

Retenez cette date:  
ce sera le jour de  
notre récollection de Carême

# « *Le Seigneur aime celui qui donne avec joie* »

(II Cor IX,7) (partie I)

---

A l'approche des temps de pénitence, temps de résolutions, nous avons à cœur de réorganiser nos vies autour de trois axes : prière, jeûne et aumône.

Comment organiser ces trois composantes de la pénitence de façon équilibrée ? Quels rapports entre eux ? Ayons bien conscience que notre attitude en face de ces piliers de notre vie est révélatrice. En effet nous avons souvent tendance à nous dire négligemment « *de toute façon je ne tiendrai pas* », ou bien aborder la situation d'une façon trop volontariste et angoissée. Aucune de ces attitudes ne rend compte de ce verset de Saint Paul : « *Le Seigneur aime celui qui donne avec joie* », ni de l'adage de saint François de Sales : « *Tout par amour, rien par force* ». Voyons donc comment répondre de façon juste à l'appel à la conversion que le bon Dieu nous adresse sans cesse.



## I- Eviter le volontarisme dans les résolutions

La conscience que nous avons de notre besoin de progresser pourrait bien nous conduire au volontarisme. Nous nous disons, « *puisque la grâce de Dieu ne peut pas me faire défaut, c'est donc à moi de combler le vide* ». La conviction nous gagne peu à peu que le salut dépend d'abord de nous. Et alors nous multiplions les résolutions, ou bien nous en prenons de très sévères, comme si cela allait immédiatement résoudre la situation. Nous devons alors nous rappeler le psaume 76,11 : « *Et j'ai dit maintenant je commence, **ce changement me vient de la droite du très haut*** ». Dieu est toujours à l'initiative de notre conversion. Aussi le point de départ de notre conversion a-t-il lieu dans la prière.

### 1) Commencer par la prière

Balayons d'emblée cette tentation qui consiste à nous focaliser sur des points plus visibles de notre conduite, qui nous attirent en premier lieu pour nous donner l'impression que nous avons changé. C'est d'abord notre cœur qui doit être converti, tourné vers le Seigneur. **Si nos efforts ne sont pas**

**inspirés par Dieu, ils ne dureront pas, ou n'auront pas l'effet attendu.** Prendre des résolutions sans prier vraiment, c'est se condamner au volontarisme ou au désespoir. Ainsi celui qui fait un régime alimentaire trop sévère risque de céder et de se trouver dans un état pire que le premier. Autre exemple : il faut regarder dans la direction dans laquelle nous avançons, au risque sinon de percuter un obstacle. Il faut contempler le Seigneur pour comprendre ce qu'il attend de nous, et recevoir sa force.

Commençons donc par la prière. Notre vie d'enfant de Dieu est une relation d'amour avec notre Père céleste, qui est aussi notre ami ; avec le Seigneur Jésus, qui est aussi notre frère ; avec le Saint-Esprit qui nous a été donné. Voilà la grande vérité que nous oublions sans cesse. **Nous perdons de vue les vérités divines, nous perdons le contact avec Dieu, et conséquemment nous agissons en révoltés ou en indifférents.**

Retrouver l'intériorité qui permet cette relation à Dieu dans la prière est une priorité absolue. C'est notre point de départ en même temps que notre objectif : **la vie de prière produit les résolutions fructueuses, et ces dernières favorisent à leur tour notre vie de prière,** nous font entrer plus profondément dans l'intimité de Dieu.

## **2) La prière appelle le jeûne**

Si nous avons pris cette salutaire résolution de faire oraison, ne serait-ce que cinq minutes par jour, alors, seuls, en silence, face à notre crucifix, **nous comprenons notre pauvreté.** Nous prenons conscience que notre vie est envahie par notre égoïsme, et que cet égoïsme pollue notre prière par des distractions multiples. C'est alors que nous entrevoyons de quoi nous devons jeûner : d'écrans, de distractions trop importantes, de temps perdu, de plaisirs recherchés avec trop d'avidité, d'addictions, etc...

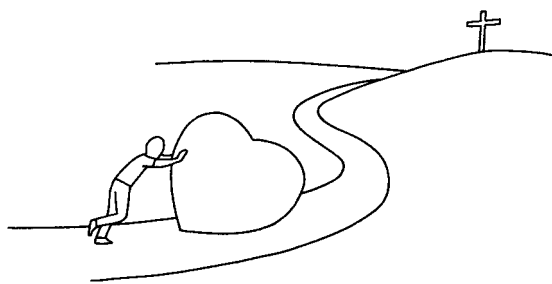


Dans la prière le Saint-Esprit nous fait comprendre ce qu'il y a de trop dans notre vie, et qu'il faut retrancher. **C'est dans la prière que nous comprenons vraiment le sens des efforts que nous allons entreprendre :** obéir aux commandements de Dieu et de l'Eglise bien sûr, mais plus profondément : **contempler plus intensément le mystère de Dieu, le connaître mieux, l'aimer mieux.**

Alors ces *pénibles résolutions*, même si elles nous coûtent vraiment, perdent au moins pour une part de leur caractère embarrassant, dans la mesure où la charité « *supporte tout* ». Relire l'hymne à la charité (ICor XIII) nous aidera à mettre tout notre esprit dans nos résolutions.

### 3) La prière nous rend prudents

Faisant l'expérience de notre faiblesse, nous comprenons que notre conversion n'est pas l'affaire d'un jour, d'un mois ou d'un an mais de toute notre vie. Il s'agit d'être patient, endurant. La prière nous fait comprendre et nous rappelle **qu'aucune de nos résolutions n'est une fin en elle-même**. Toutes ne sont qu'un moyen, le moyen d'aimer Dieu. Ainsi, si nos résolutions nous crispent, nous tendent, il se peut d'une part que nous ayons délaissé la prière qui nous rend plus légers les devoirs de notre vie chrétienne, ou bien d'autre part que nous avons résolu une chose qui dépasse nos forces spirituelles. Un prêtre, un directeur spirituel prudent, pourront nous aider à discerner cela.



Certainement, « *le Seigneur veut des œuvres* » (Sainte Thérèse d'Avila), mais cela comprend les œuvres intérieures : l'hommage répété de notre esprit au Seigneur. Il est bien entendu que la vertu augmente avec la répétition des actes bons, et que par conséquent nous ne devons pas vivre de façon idéaliste, sans jamais passer à l'acte. Pour autant, nous devons être bien attentif à l'esprit qui anime cette répétition.

### Conclusion

Dans cette première partie, nous avons tenté de désamorcer le piège du volontarisme tendu par le démon à chaque carrefour. Il apparaît que le grand remède est de mettre la prière comme relation d'amitié avec Dieu au centre de notre vie. Néanmoins notre vie de prière doit se traduire en actes concrets pour accomplir la volonté de Dieu : « *Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre.* » (Jn IV,34) La prière appelle le jeûne et l'aumône. Nous verrons dans une deuxième partie comment nourrir la ferveur de notre volonté pour faire le bien, pour mettre en œuvre les deux autres piliers de la pénitence, et de la vie chrétienne prise dans son ensemble.

Abbé Ambroise Girard-Bon

## La Chandeleur



Bien chers fidèles, vous le savez bien : la Chandeleur, fêtée chaque 2 février, n'est pas d'abord la fête des crêpes... mais de la Présentation de Jésus au Temple. La Chandeleur a une place de choix. Elle correspond à l'un des mystères de l'enfance du Christ qui est sa Présentation au Temple, quarante jours après son Incarnation. C'est pourquoi elle est fêtée le 2 février, le quarantième jour à compter du 25 décembre. Elle est ainsi le dernier acte du cycle de Noël (préface de la Nativité, dernier jour où est chantée l'antienne Alma Redemptoris Mater) et elle annonce déjà le mystère de la Croix.

« Quand arriva le jour fixé par la loi de Moïse pour la purification, les parents de Jésus le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon ce qui est écrit dans la Loi : Tout premier-né de sexe masculin sera consacré au Seigneur » (Lc 2, 22-23).

La fête de la chandeleur célèbre d'abord la manifestation de Jésus Premier-Né appartenant au Seigneur (cf. C.E.C. 529) selon qu'il est écrit dans la Loi de Moïse, au livre de l'Exode : « Lorsque le Seigneur t'aura introduit dans le pays du Cananéen, selon ce qu'Il a juré à toi et à tes pères et qu'Il te l'aura livré, tu céderas au Seigneur toutes prémices des entrailles : tout premier-né des animaux qui t'appartiendront, s'il est mâle, sera au Seigneur. Le premier-né d'un âne, tu le rachèteras par un agneau, sinon tu lui briseras la nuque et le premier-né de l'homme, si c'est un de tes fils, tu le rachèteras .

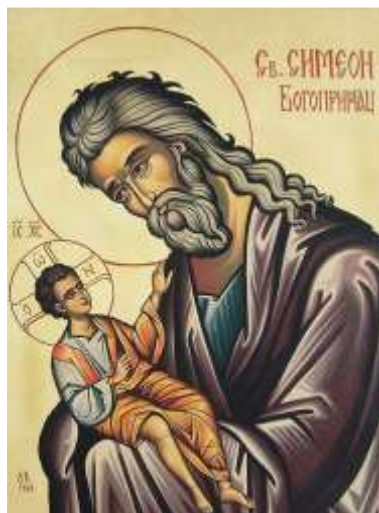
Et lorsque ton fils, un jour, te questionnera en disant : "Qu'est-ce que cela ?", tu lui répondras : "D'une main toute puissante, le Seigneur nous a fait sortir d'Égypte, d'une maison d'esclavage. En effet, comme Pharaon faisait difficulté de nous laisser partir, le Seigneur fit mourir tous les premiers-nés du pays d'Égypte, depuis le premier-né de l'homme jusqu'à celui de l'animal. C'est pourquoi j'immole au Seigneur tout premier-né mâle et tout premier-né de mes fils je dois le racheter » (Ex 13, 11-15).

La présentation de Jésus au Temple, Lui, l'Agneau de Dieu immolé pour le rachat de nos péchés, vient donc donner tout son sens à ce commandement divin. Si, concrètement, c'est Joseph qui vient racheter son enfant, c'est Dieu qui, dans l'Incarnation tout entière et jusqu'à la Pâque, offre son Fils pour notre rachat. Comme l'Exode n'était qu'un prototype de la libération, telle qu'elle est véritablement accomplie dans le Christ, ce rachat des premiers-nés n'était qu'un prototype de la purification du péché qui ne s'accomplit véritablement que dans le sacrifice du Fils de Dieu, agneau immolé. D'ailleurs, « le glaive de douleur prédit à Marie annonce cette autre oblation, parfaite et unique, de la Croix qui donnera le salut que Dieu a "préparé à la face de tous les peuples" »(2)

En outre, cette fête rappelle aussi que Marie vint au Temple pour être purifiée, ainsi qu'il est écrit dans la Loi de Moïse, au livre du Lévitique : « Le Seigneur parla à Moïse en ces termes : " Parle ainsi aux enfants



d'Israël : lorsqu'une femme, après avoir reçu la semence, enfantera un mâle, elle sera impure durant sept jours, comme lorsqu'elle est isolée à cause de sa souffrance. Au huitième jour, on circonciera l'excroissance de l'enfant. Puis, trente-trois jours durant, la femme restera dans le sang de purification : elle ne touchera à rien de consacré, elle n'entrera point dans le saint lieu, que les jours de sa purification ne soient accomplis » (Lv 12, 1-4). Mais il faut noter que la Vierge était parfaitement pure, et qu'en outre elle a conçu son fils sans union charnelle. Saint Thomas d'Aquin rappelle à ce sujet que Moïse semble avoir anticipé la situation de la Sainte Vierge, en précisant « de la semence de l'homme » comme pour indiquer par anticipation que la Sainte Vierge n'était pas rendue impure par la conception de son Fils (cf. ST Q37.A4). Ainsi, elle n'avait pas besoin de purification.



Enfin, dans la tradition byzantine, cette fête est appelée Hypapante, ce qui signifie « rencontre », car elle célèbre aussi la rencontre de Anne et Siméon avec Jésus, et à travers eux, la rencontre de Jésus avec son peuple qui Le reconnaît comme Sauveur ; tout son peuple, c'est-à-dire aussi bien Israël que les nations. Elle rappelle ici, comme le fut le prototype même du Temple commandé par Dieu à Moïse, et nommé « Tente de la Rencontre », qu'en ce lieu du Temple aujourd'hui réalisé dans l'Église, Dieu rencontre son peuple, comme en Jésus-Christ la nature divine rencontre et s'unit à la nature humaine.

La Chandeleur tire son nom d'une tradition attestée au Ve siècle selon laquelle était organisée à cette occasion une procession de lumières, illuminées avec des chandelles bénies, pour rendre raison des paroles de Siméon(3) : « mes yeux ont vu ton salut, que tu as préparé à la face de tous les peuples, lumière pour éclairer les nations et gloire de ton peuple Israël. » De là, la fête des chandelles, festa candelarum en latin, a pris le nom de Chandeleur. Plus que les crêpes, c'est donc la lumière qui est le symbole premier de cette fête. « Par ce signe visible, on veut signifier que l'Eglise rencontre dans la foi celui qui est la " lumière des hommes " et l'accueille avec tout l'élan de sa foi pour apporter au monde cette " lumière " ».

Alors d'où vient cette tradition des crêpes ? on doit cet usage au Pape Gélase 1er (mort en 496) qui, pour récompenser les pèlerins venus à Rome pour la Chandeleur, leur faisait distribuer des crêpes... c'est donc quand même un usage catholique !

Abbé Quentin Sauvonnet, FSSP

(1) Catéchisme de l'Église catholique, 529.

(2) Luc, 2, 30.

(3) Benoît XVI, homélie pour la célébration des vêpres en la fête de la Présentation du Seigneur au Temple, le 2 février 2010.

## FAISONS UN BON CAREME



Le Carême est un temps privilégié de 40 jours que l'Eglise met à notre disposition pour que nous nous tournions davantage vers Dieu et obtenions le pardon de nos péchés. C'est comme une grande retraite annuelle, à laquelle l'Eglise convie tous ses enfants, depuis le mercredi des Cendres jusqu'à la Fête de Pâques.

*Mais que faire pendant le Carême ?*

Tout d'abord ce que l'Eglise commande :

1. Les fidèles âgés d'au moins 14 ans sont tenus de faire abstinence de viande tous les vendredis pendant le Carême, ainsi que le mercredi des Cendres.

2. Les fidèles âgés de 18 à 60 ans sont tenus de jeûner le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint, et de consacrer, ce jour-là, un temps notable à la prière.

*En quoi consiste le jeûne ? Il s'agit défaire dans la journée un seul véritable repas, les autres étant remplacés par une « collation » : une tasse de café, une assiette de soupe par exemple et un bon morceau de pain.*

3. L'Eglise fait aussi aux fidèles une obligation de se confesser au moins une fois chaque année. L'approche de Pâques est un temps privilégié pour cela.

4. Enfin tout baptisé doit remplir le Précepte pascal, c'est-à-dire communier une fois (au moins) pendant le temps pascal (entre Pâques et Pentecôte).

C'est tout ? Oui, c'est tout ce que l'Eglise commande à ses fidèles. Mais peut-on faire... un peu plus ? Bien sûr ! Et l'Eglise nous y invite. Chacun aura à cœur de s'imposer quelques pénitences en veillant toutefois à ne pas viser trop haut, mais à être avant tout régulier et fidèle à tenir ses résolutions. Le prêtre, au confessionnal, peut nous conseiller.

## Mercredi des Cendres ; histoire et origine

Le lendemain de Mardi gras, le Mercredi des Cendres marque l'entrée dans le Carême et le début du cycle pascal. Il peut tomber, selon les années, entre le 4 février et le 10 mars, mais toujours 46 jours avant Pâques. Cette année, la célébration aura lieu le 18 février.

À partir du IV<sup>e</sup> siècle, le rite du Mercredi des Cendres s'est progressivement développé. Les pécheurs se confessaient et étaient présentés à l'Évêque, puis mis au rang public des pénitents, avant de recevoir l'absolution le Jeudi Saint. Après une imposition des mains et des cendres\*, ils étaient renvoyés de la communauté chrétienne comme Adam et Ève du paradis. Il leur était ainsi rappelé que la mort est la conséquence du péché : « Tu es poussière et à la poussière tu retourneras » (Gn 3,19).

Les pénitents vivaient en marge de leur famille et de la communauté chrétienne pendant les quarante jours du Carême. Le sac qu'ils revêtaient et la cendre, dont ils étaient couverts, permettaient de les reconnaître lors des assemblées ou aux portes de l'église où ils étaient relégués.



Cette pratique pénitentielle impliquait de s'abstenir de viande, d'alcool, de bain, de se faire couper les cheveux, de se raser et de gérer ses affaires. Cette coutume de se couvrir la tête de cendres, et à l'origine de se revêtir aussi d'un sac, est une ancienne pratique pénitentielle qui remonte au peuple hébreu (Jonas 3, 5-9, Jérémie 6, 26 ; 25 -34 ; Matthieu 11,21).

L'imposition des cendres fût généralisée à tous et instituée par le pape Grégoire I<sup>er</sup>, aux alentours de l'an 591.

\* rameaux bénis, l'année précédente lors du Dimanche des Rameaux, et brûlés



# *Ordo liturgique*

## Février

**Dimanche 1** Dimanche de la septuagésime (2° Cl., Violet)

**Lundi 2** Purification de la Sainte-Vierge Marie (2° Cl., Blanc)

**Mardi 3** de la férie (4° Cl., Violet)

**Mercredi 4** Saint André Corsini, évêque (3° Cl., Blanc)

**Jeudi 5** Sainte Agathe, vierge et martyre (3° Cl., Rouge)

**Vendredi 6** Saint Tite, évêque et confesseur (3° Cl., Blanc)

**Samedi 7** Saint Romuald, abbé (3° Cl., Blanc)

**Dimanche 8** Solennité de la purification de la Sainte Vierge (2° Cl., Blanc)

**Lundi 9** Saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, docteur (3° Cl., Blanc)

**Mardi 10** Sainte Scholastique, vierge (3° Cl., Blanc)

**Mercredi 11** Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes (3° Cl., Blanc)

**Jeudi 12** Les Sept Saints Fondateurs des Servites de Marie, confesseurs (3° Cl., Blanc)

**Vendredi 13** de la férie (4° Cl., Violet)

**Samedi 14** de la Sainte Vierge au samedi (4° Cl., Blanc)

**Dimanche 15** Dimanche de la Quinquagésime (2° Cl., Violet)

**Lundi 16** de la férie (4° Cl., Violet)

**Mardi 17** de la férie (4° Cl., Violet)

**Mercredi 18** Mercredi des Cendres (1ère Cl., Violet)

**Jeudi 19** jeudi après les Cendres (3° Cl., Violet)

**Vendredi 20** vendredi après les Cendres (3° Cl., Violet)

**Samedi 21** samedi après les Cendres (3° Cl., Violet)

**Dimanche 22** 1er dimanche de Carême (1ère Cl., Violet)

**Lundi 23** lundi de la première semaine de Carême (3° Cl., Violet)

**Mardi 24** Saint Mathias, apôtre (2° Cl., Rouge)

**Mercredi 25** mercredi des Quatre-temps de Carême (2° Cl., Violet)

**Jeudi 26** jeudi de la première semaine de Carême (3° Cl., Violet)

**Vendredi 27** vendredi des Quatre-Temps de Carême (2° Cl., Violet)

**Samedi 28** samedi des Quatre-Temps de Carême (2° Cl., Violet)



# Eglise Saint-Bruno

## MESSES

### Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
  - 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

### Semaine

- Lundi : 19h00
- Mardi : 9h00 (\*) et 19h00
- Mercredi : 9h00 (\*) et 19h00
- Jeudi : 9h00 (\*) et 19h00
- Vendredi : 9h00 (\*) et 19h00
  - Samedi : 12h00

(\*) hors vacances scolaires

Messe à la basilique Notre-Dame d'Arcachon  
les dimanches et fêtes à 18h00, de Pâques à Toussaint.

## ADORATION DU ST-SACREMENT

- Jeudi de 17h30 à 18h30,  
« Heure Sainte » (\*)
- Les premiers vendredis du mois  
(sauf juillet et août),  
de 20h00 à 22h00

## CONFESSIONS

- Les dimanches et fête  
d'obligation, habituellement  
durant les Messes  
(à l'exception de la Messe de 12h15)
- Du lundi au vendredi  
de 18h15 à 19h00
- Samedi de 11h30 à 12h00

---

### **Fraternité Saint-Pierre**

Abbé Guilhem Le Coq, chapelain  
06 60 88 47 70  
ablecoq@gmail.com

Abbé Sébastien Damaggio  
06 68 12 31 70  
abbé@damaggio.net

Abbé Philippe Comby  
07 62 17 80 81  
ph.comby@laposte.net

Abbé Ambroise Girard-Bon  
06 95 62 33 98  
ambroisegb@hotmail.fr